Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Seine Centre	Bougival, chenal principal aval ouvrages	Rivière	Andresy	48,520	49,340	Bougival, Louveciennes, Croissy-sur-Seine

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus en mois de septembre.

Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
799	2020-RBS-PK48,900 20E057319-002	non	Non dangereux	non	Inertes

Prélèvements réalisés le 23 /04/2020.

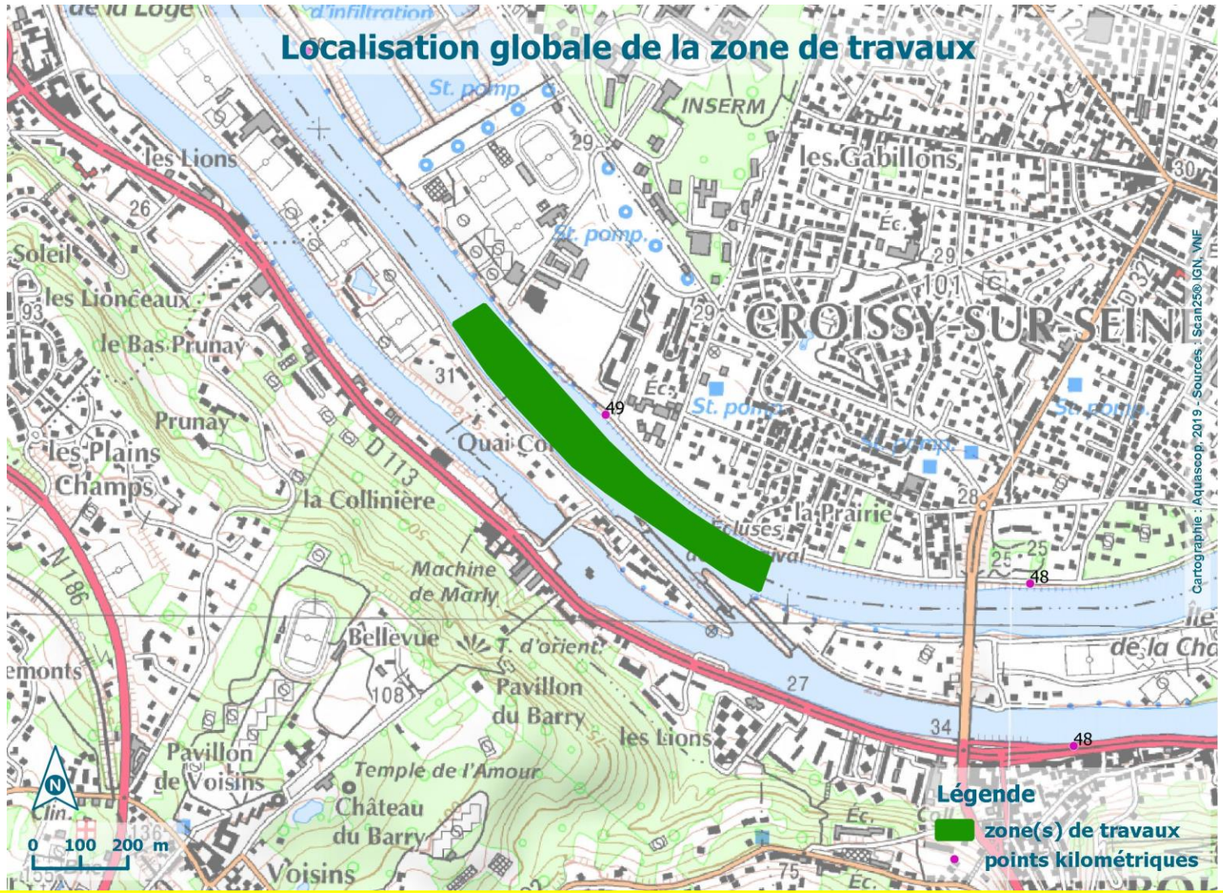

Localisation exacte des travaux – cartographie

Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :	◦ Grand gabarit	x
	◦ Petit gabarit	
- Canal :	◦ Grand gabarit	
	◦ Petit gabarit	
	◦ Annexe : rigole, fossé	
- Milieu :	◦ Urbain : habitat	x
	◦ Rural	
	◦ Industriel	
	◦ Portuaire	

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : X
78DDT20100014 - PPRI de la Seine et de l'Oise - Approuvé en 2007
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR155B	la Seine du confluent du Ru d'Enghien (exclu) au confluent de l'Oise (exclu)	Eaux superficielles Fortement modifiée	Bon état en 2027	Bon potentiel en 2021	mauvais	moyen

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	oui	Champ Captant du Pecq-Croissy	souterrain	arrêté DUP du 15/10/1986, modifié par l'arrêté du 02/04/2007
Périmètre de protection éloignée	oui	Champ Captant du Pecq-Croissy	souterrain	arrêté DUP du 15/10/1986, modifié par l'arrêté du 02/04/2007

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur la Seine (03084470 - La Seine à Maisons-Laffitte 1), environ 10 km en aval ; les dernières données disponibles sur le site http://www.naiades.eaufrance.fr/ datent de 2017. Les espèces principales sont la perche commune et l'anguille. Les espèces secondaires sont le gardon, le silure et le chabot.

Type de berges :

Sur le secteur, les types de berges sont variés. Les pieds de berges sont majoritairement artificiels (type lisse - palplanche, dalle béton - ou jointifs - enrochements liés, perré maçonné) et ponctuellement naturels. Les hauts de berges sont principalement naturels.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

L'avant-projet d'arrêté relatif aux frayères du département des Yvelines (10/11/2011) indique la présence de frayères dans la Seine pour les espèces de la liste 1 (chabot, lamproie marine, saumon atlantique, truite de mer, truite fario, vandoise) et de la liste 2 (brochet) de Carrières-sur-Seine à Conflans-Sainte-Honorine.
Des frayères potentielles à chabot et vandoise ont été recensées 4 km en aval et 7 km en amont du site (GéoIF, ONEMA, point de présence des frayères des espèces des inventaires frayère au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement).
Dans la zone de travaux, la présence de zones potentiellement propices à la reproduction du chabot et de la vandoise est possible. La nature des berges apparait défavorable à la fraie du brochet.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Bougival, chenal principal aval ouvrages	Écologie	ZPS *(Zone de protection spéciale)*	Non	
		ZNIEFF 2 *(Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)*	Non	
		ZNIEFF 1 *(Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)*	Non	
		ZICO *(Zone importante pour la conservation des oiseaux)*	Non	
		SIC *(Site d'intérêt communautaire)*	Non	
		APB *(Arrêtés de protection de biotope)*	Non	
		Ramsar *(zone humide d'importance internationale)*	Non	
		RNCFS *(Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)*	Non	
		CEN *(conservatoire d'espaces naturels)*	Non	
		CDL *(Conservatoire du Littoral)*	Non	
		PN *(Parc national)*	Non	
		PNR *(Parc naturel régional)*	Non	
		RNN *(réserve naturelle nationale)*	Non	
		RNR *(réserve naturelle régionale)*	Non	
		RB *(réserve de biosphère)*	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Oui	Iles de la Loge et de Croissy-sur-Seine ; Rives de la Seine
		Site classé	Non	

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Anguille et chabot (espèces non protégées mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction), brochet, ide mélanotte et vandoise ont été recensés à la station de Maisons-Laffitte

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇨ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Bougival, chenal principal aval ouvrages	possible	oui	non	oui

Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées, ainsi que de la présence possible de leur zone de reproduction. Le site est également inclus dans 2 sites d'intérêt patrimonial (site inscrit). Il est également inclus dans le périmètre de protection d'un captage souterrain.

Afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction des poissons, et notamment des espèces protégées et/ou menacées, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie : février à mai pour le brochet, mars-avril pour le chabot, mars à mai pour la vandoise, et avril à juin pour la bouvière et la loche de rivière.

Concernant la proximité des sites inscrits (Iles de la Loge et de Croissy-sur-Seine ; Rives de la Seine), ceux-ci ne seront pas impactés par l'opération car aucune modification du paysage n'aura lieu. Les sédiments seront dragués depuis la voie d'eau et transportés par barge vers leur lieu de valorisation.

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés

PPRI de la vallée de la Seine et de l'Oise dans les Yvelines

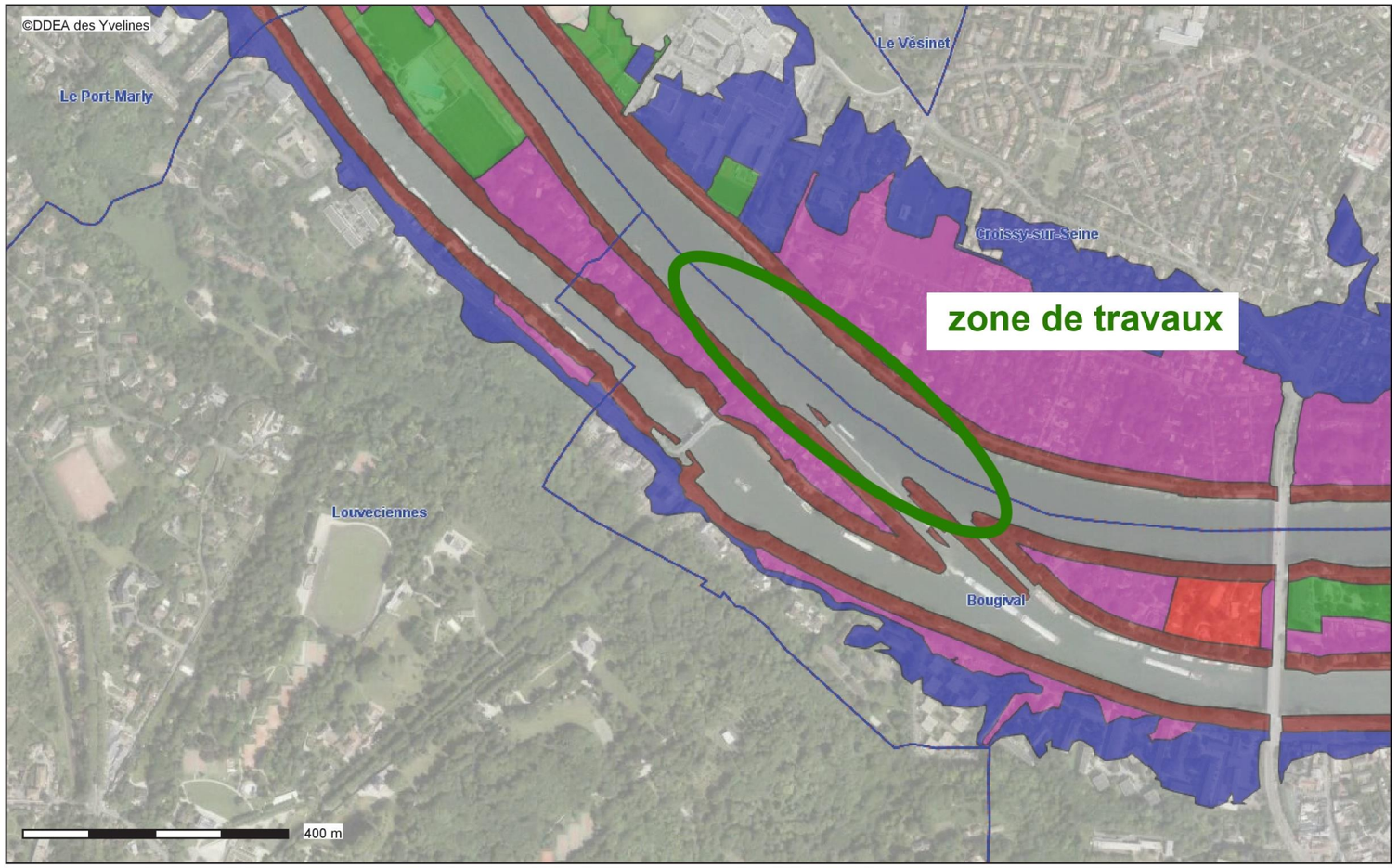

Conception : DDT 78
Date d'impression : 03-06-2019

- Communes du PPRI de la Seine
- Communes des Yvelines
- Département des Yvelines (contour
- (masque de fond)
- (masque)
- Zonages réglementaires
- Zone bleue
- Zone bleue indicée
- Zone marron
- Zone rouge clair
- Zone rouge foncé
- Zone verte
- Zone verte indicée

Description :
Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur (voir cartes de l'arrêté préfectoral du 30/06/2007).
Pour visualiser les "Aléas hydrauliques" ou les "Zonages réglementaires", cocher la couche correspondante dans l'onglet "Thèmes".

Carte publiée par l'application CARTELIE
© Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires
SG/SPSSI/PSI/PSI1 - CP2I (DOM/ET)

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés

Délégation Territoriale des Yvelines
Service Contrôle et Sécurité Sanitaires des Milieux

Département des Yvelines

Champ captant de Croissy sur Seine

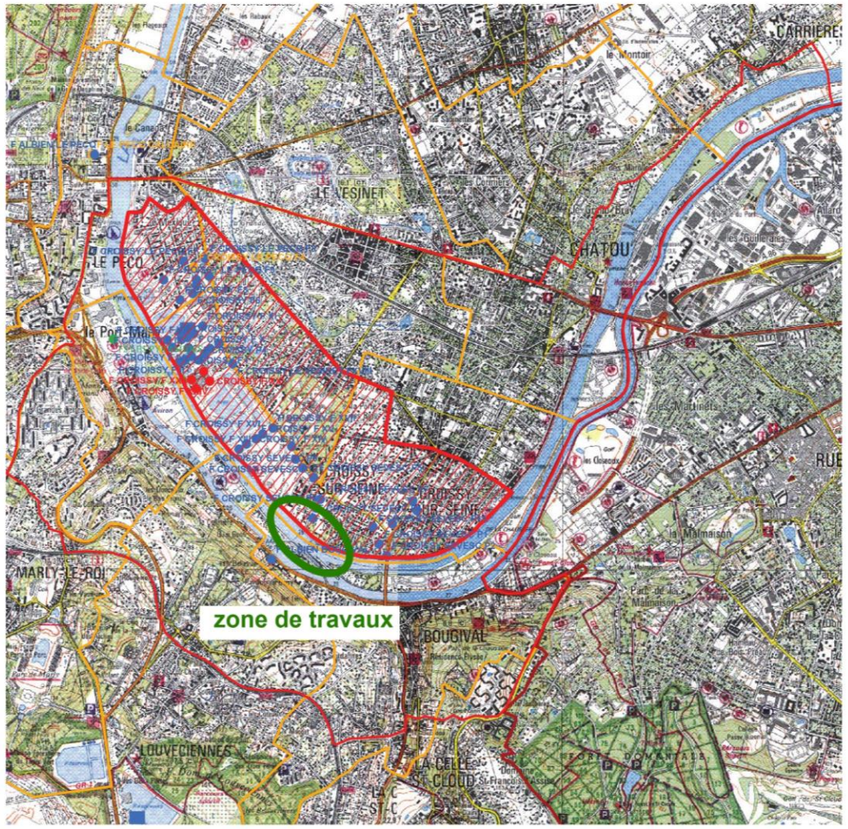

Echelle : 1:35 000

Captages
- public
- privé
- projet
- arrêté

Périmètres de protection
Rapprochée
- Avec D.U.P.
- En projet

Eloignée
- Avec D.U.P.
- En projet

- Département
- Communes
- Acqueduc de l'Avre
- Usine d'eau potable
- Prise d'eau

N

Imprimé: juin 2015

Fond de carte © IGN

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Patrimoine culturel

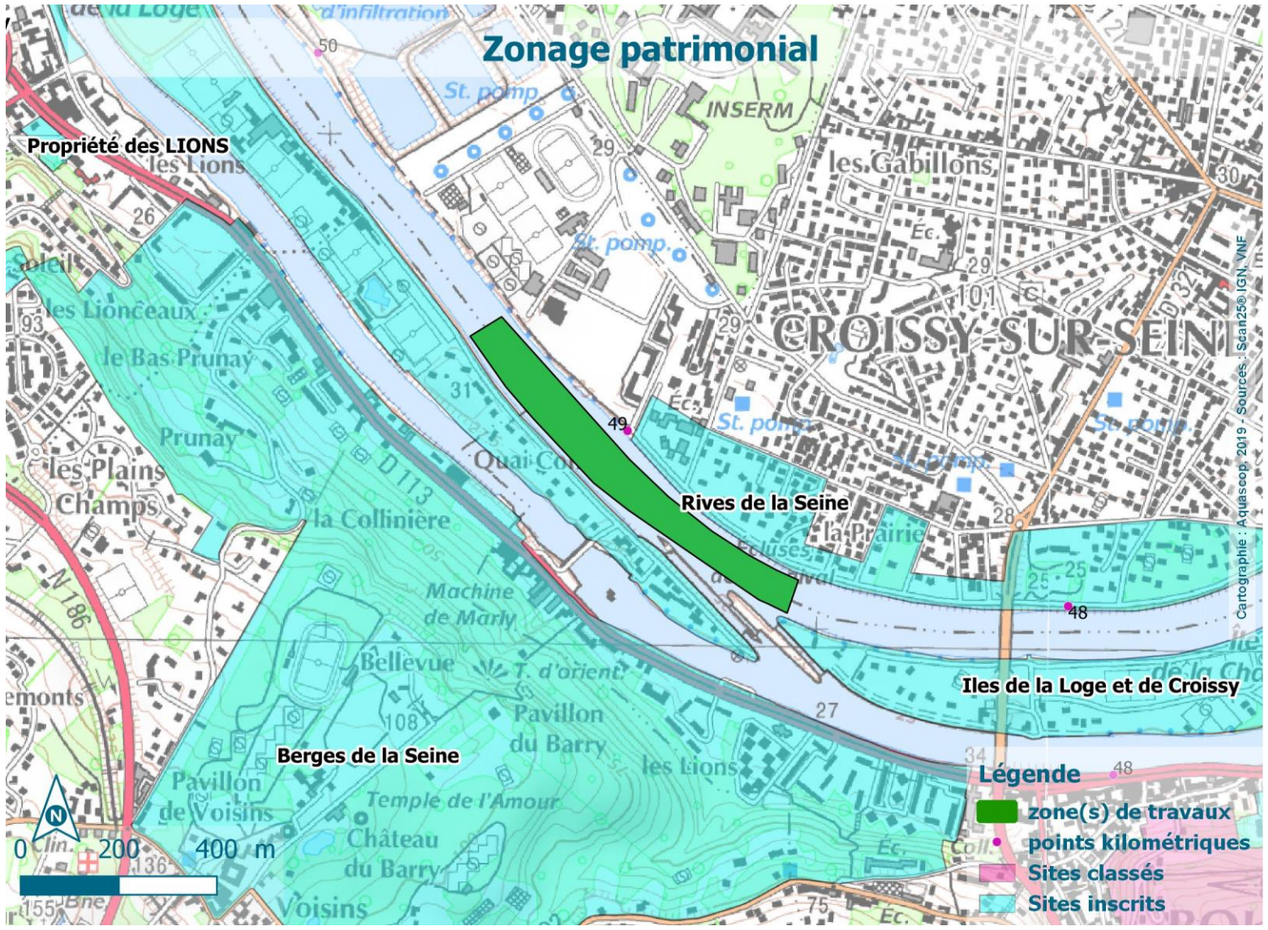

Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

MES	Oxygène dissous
≥ 165 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er février au 30 juin

Filières de gestion

Filière de gestion

	Volumes : (en m³)
Valorisation	
- Aménagements paysagers	
- Renforcements de berges	
- Tri granulométrique puis valorisation BTP	799
- Comblement de ballastière	
- Compostage	
- Épandage agricole	
- Régalage	
Remobilisation dans le milieu	
- Remise en suspension	
- Nivellement	
Stockage	
- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)	
Traitement préalable à la valorisation ou au stockage	

Localisation du site :

Installation de tri de déchet de la société CLAMENS à Villeparisis.